

# Minima sociaux : qui touche combien ?

5 janvier 2021



Quatre millions de ménages [1] reçoivent un minimum social en France (donnée fin 2018). En comptant les conjoints et les enfants, au total, six millions de personnes sont ainsi couvertes. En matière de minima sociaux, il existe une dizaine de prestations qui répondent à des situations différentes, avec des montants inégaux. Ces minima sont destinés à éviter à ceux qui les touchent de vivre dans la misère totale. Bien sûr, la misère existe encore en France, mais sans ce « filet de sécurité », elle serait bien plus grande.

Le minimum social dont on parle le plus souvent est le revenu de solidarité active, le RSA. Il s'adresse aux personnes de plus de 25 ans sans ressources. 1,9 million de ménages le perçoivent. Mais d'autres minima existent : 1,2 million de personnes touchent l'allocation destinée aux adultes handicapés, 570 000 le minimum destiné aux personnes âgées et 380 000 l'allocation de solidarité spécifique (ASS) versée aux chômeurs qui n'ont plus droit à une indemnité. D'autres prestations, destinées aux invalides [2] aux demandeurs d'asile ou aux chômeurs âgés, concernent 200 000 personnes.

Les montants des minima sociaux sont très variables, de 430 euros mensuels pour les demandeurs d'asile à 900 euros pour les minima vieillesse et handicap (pour une personne seule). La loi privilégie donc les plus âgés et les personnes handicapées, ceux qui n'ont quasiment aucune chance de voir leurs revenus augmenter.

Ces allocations sont versées après déduction d'autres ressources éventuellement perçues par ailleurs. Selon l'allocation, les minima sociaux sont attribués par personne ou augmentent quand on vit en couple ou avec des enfants. Ils demeurent très en dessous du seuil de pauvreté de 60 % du niveau de vie médian qui se situe aux environs de 1 000 euros mensuels pour une personne seule. Le RSA, avec ses 497 euros par mois pour une personne seule (forfait logement déduit), ne représente même pas la moitié de ce seuil. Seuls le minimum vieillesse et l'allocation adulte handicapé se situent au niveau du seuil de pauvreté de 50 % du niveau de vie médian (885 euros).

S'ils évitent la plus grande misère, le RSA et l'ASS ne suffisent pas pour vivre correctement. Ils doivent être complétés par d'autres ressources plus ou moins fragiles : aide au logement (quand elle n'est pas déduite), hébergement par un proche, petit boulot non déclaré, soutien familial, etc.

## Les minima sociaux en France : qui touche combien ?

	Nombre fin 2018	Pour qui ?	Montant maximum mensuel (1) en euros / juillet 2020
RSA	1 903 000	Plus de 25 ans	497 (2)
Allocation adulte handicapé	1 194 500	Handicapés de plus de 20 ans	903

## Les minima sociaux en France : qui touche combien ?

	<b>Nombre fin 2018</b>	<b>Pour qui ?</b>	<b>Montant maximum mensuel (1) en euros / juillet 2020</b>
Minimum vieillesse	568 100	Au moins 65 ans	903
Allocation de solidarité spécifique	379 700	Chômeurs en fin de droits justifiant de cinq années d'activité dans les dix ans	507
Allocation pour demandeur d'asile	100 200	Demandeurs d'asile	426
Autres minima	100 600	Divers	-

(1) Pour une personne seule. (2) Après déduction du forfait logement. Lecture : on compte 1,9 million de ménages allocataires du RSA.

Source : ministère des Solidarités – © Observatoire des inégalités

Photo / © Kasto80

[1] Un ménage peut comprendre une ou plusieurs personnes.

[2] L'allocation supplémentaire d'invalidité est destinée aux personnes dont la capacité à travailler est réduite suite à une maladie ou un accident, et dont la pension d'invalidité est très faible.

Cet article est extrait de [«Quatre millions d'allocataires de minima sociaux : qui touche combien ?](#) », Centre d'observation de la société.

Emplacement :

[Accueil](#) > [Thèmes](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >

Adresse de cet article : <https://www.inequalitywatch.eu/Minima-sociaux-qui-touche-combien>